



logement mes droit sur l'aménagement de mon domicile

Par **dufour nathalie**, le **14/12/2018** à **10:15**

bonjour voila sa fait deux ans que je suis embetter avec mon bailleur social car soie disant que mon logement et encombrée qui et faut car j ai une piece qui mes serre a rien donc j ai mie se que je me serre pas regulierement dans cette piece et eux il me dise que je doit tous retirer et en plus de sa il me bloque mon trops percu d apl que je reclame a chaque foix il trouve toujours une excuse donc ma question et est ce qu il sont les droit des me cassee les pieds comme il font merci de votre reponce

Par **Philp34**, le **14/12/2018** à **15:19**

Bonjour dufour nathalie,

Comment cela se fait-il que votre bailleur sait qu'une pièce de votre logement est encombrée ? Et combien cela l'est, je ne vois pas en quoi cela le regarde et qui constituerait une inexécution à l'une de vos obligations de locataire.

Si vous avez un trop perçu d'APL, vous n'avez pas à le percevoir d'autant que vous aurez à le rembourser;